

Réf: Dossier 364034

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE COMANCHE ABIDJAN CI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8E TRANCHE EN  
FACE DU MARCHE COCOVICO JUSTE A COTE DE LA  
PHARMACIE 8E TRANCHE, Lot 2, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE COMANCHE ABIDJAN CI

»

Objet : RESTAURANT - BUVETTE - GLACIER - PATISSERIE - DIVERS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8E TRANCHE EN FACE DU MARCHE COCOVICO JUSTE A COTE DE LA PHARMACIE 8E TRANCHE, Lot 2, Ilot 1

Dirigeant(s) M TRAD KHODOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09003 du 27/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72919/GTCA/RC/2024 du 27/11/2024

